

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L'EYRE
COMMUNE DE SALLES**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 1^{er} août 2019, par délégation de Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, Madame Christiane Dornon, 1ere Vice-Présidente a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de SALLES.

Les informations relatives au projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) peuvent être demandées par écrit à Monsieur le Maire de Salles, à l'adresse de la mairie, Hôtel de Ville, 4 place de la Mairie, 33770 SALLES.

L'enquête publique se déroulera du **2 SEPTEMBRE 2019 à 9h00 au 2 OCTOBRE 2019 à 17h00**.

Pendant sa durée, les pièces du dossier physique d'enquête dont l'évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du PLU, l'avis rendu par l'autorité environnementale et les avis issus de la consultation des personnes publiques associées, seront déposées et consultables à la mairie de Salles, siège de l'enquête, Hôtel de Ville, 4 place de la Mairie, 33770 SALLES, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Le dossier sera également consultable à partir du lien sur le site internet de la mairie <http://www.ville-de-salles.com>, et du site internet dédié à l'enquête publique : <https://www.registre-valdeleyre.fr>. Un poste informatique sera mis gratuitement à disposition du public en mairie aux horaires habituels d'ouverture de la mairie sus mentionnés.

Le public pourra formuler ses observations et ses propositions sur le registre ouvert en mairie à cet effet, sur le registre numérique <https://www.registre-valdeleyre.fr> ou par courrier postal à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse du siège de l'enquête (mairie de SALLES).

Monsieur Christian Marchais, cadre bancaire retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique assurera des permanences à la mairie de SALLES aux dates et horaires suivants :

- **Lundi 02/09 de 9h à 12h**
- **Samedi 14/09 de 9h à 12h**
- **Mardi 17/09 de 13h30 à 17h**
- **Samedi 21/09 de 9h à 12h**
- **Vendredi 27/09 de 13h30 à 17h**
- **Mercredi 02/10 de 13h30 à 17h**

Les observations et propositions du public seront consultables sur le registre papier ainsi que sur le registre numérique.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, en mairie, sur le site de la mairie : <http://www.ville-de-salles.com> et sur le site de la Communauté de Communes : <http://www.valdeleyre.fr> ainsi que sur le site <https://www.registre-valdeleyre.fr>

Le Conseil de Communauté se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et pourra décider d'y apporter des modifications au vu des conclusions de l'enquête.